

Dieu termina le septième jour
le travail qu'il avait fait
et au septième jour, il se reposa.

(Livre de la Genèse 2,2-3)

LE TEMPS DES VACANCES EST UNE HALTE SUR LE CHEMIN
DE LA VIE. UN TEMPS DE REPOS POUR REPRENDRE SOUFFLE.
COMME DIEU APRES LE TRAVAIL DE LA CREATION. COMME
JESUS, DONT LES EVANGILES NOUS MONTRENT QU'IL SAVAIT
SE REPOSER.

DU SHABBAT AUX VACANCES

Les textes de la Bible sur le shabbat (ou sabbat)
et le repos éclairent le sens de nos vacances.

*Celles-ci sont un temps de liberté, une invitation à
nous "libérer" et non pas à nous laisser "asservir".

*Ce ne sont pas les vacances qui sont sacrées, mais
l'homme créé à l'image de Dieu.

*Consommer des loisirs sans prêter la moindre at-
tention à leur coût humain, c'est manquer de respect
envers nos frères.

*Dégrader la nature, l'environnement, c'est manquer
de respect envers la Création, oeuvre de Dieu.

*Tout homme a droit à des vacances, même celui qui
travaille pendant nos vacances...

*L'homme n'est pas fait seulement pour le travail
mais aussi pour la contemplation, la fête, la joie
des rencontres.

*Au-delà de l'indispensable repos, les vacances
sont une invitation à rechercher l'intimité avec
Dieu qui, sans cesse, nous propose son amitié. La
prière en est un des chemins.

*Durant les vacances, les "dimanches" sont autant
de "haltes", de points de rendez-vous où Dieu nous
attend pour célébrer dans la joie, avec nos frères,
les dons qu'il nous fait.

SOIR ET MATIN

"Il y eut un soir, il y eut un ma-
tin"... Cette petite phrase de la Genèse vient scan-
der le récit de la création et nous livre le secret de
la journée juive. Celle-ci commence par le soir et non
par le matin, par le repos et non par le travail. Comme
si nous étions invités à puiser dans le repos, le silen-
ce et le recueillement, le souffle, la force nécessaire
au travail, à l'action, à la transformation du monde.

(Cf. Fêtes et Saisons N° 376)

L'ANNEE SAINTE 1983 Le Kannadig du mois d'avril
parlait déjà de l'ANNEE SAINTE
voulu par le Pape Jean Paul II
à l'occasion de la célébration du 1950ème anniver-
saire de la Rédemption: une année de pardon et de
réconciliation.

Le dernier numéro de "QUIMPER et LEON" donne des
précisions pour "L'ANNEE SAINTE CHEZ NOUS" ...

UNE ANNEE ORDINAIRE.

"Une année ordinaire célé-
brée de façon extraordinaire": l'expression est du
Pape lui-même. Il ne s'agit donc pas de privilégier
des célébrations extraordinaires au détriment des
actes pastoraux ordinaires, mais ceux-ci doivent être
vécus et célébrés dans l'esprit de l'année sainte.

Ainsi, chaque dimanche, on sera particulièrement
attentif au rite pénitentiel de la célébration eucha-
ristique, à la formulation des intentions de prière,
au choix des Prières Eucharistiques. On sera attentif
à mettre en relief, dans les célébrations sacramen-
telles, l'appel à la réconciliation que nous propose
l'amour miséricordieux de Dieu par le ministère de
l'Eglise...

DES OCCASIONS EXTRAORDINAIRES.

Au cours de cette
année, jusqu'à Pâques 1984, la faveur du Jubilé nous
est offerte largement, à certaines conditions déter-
minées par le Pape, en vertu de la communion des Saints.

*DEUX CONDITIONS PREALABLES sont précisées expli-
citemment par le Pape: "la confession sacramentelle
personnelle et complète dans laquelle se réalise la
rencontre entre la misère de l'homme et la miséricor-
de de Dieu, et la communion eucharistique reçue digne-
ment".

*DES POSSIBILITES DIVERSES de signifier son engage-
ment dans la vie ecclésiale:

- soit la participation à une célébration communau-
taire avec prière aux intentions du Pape et accompis-
sément d'une oeuvre de miséricorde qui exprimera la
volonté de conversion.

- soit la visite d'une des églises désignées par
l'Evêque dans son diocèse, en s'y adonnant "pendant
quelque temps à la méditation, en renouvelant sa foi
par la récitation du Credo et du Notre Père et en
priant aux intentions du Pape". (Les malades et han-
dicapés pourront se contenter d'une visite à leur église

paroissiale... et les alités se contenteront de s'unir par la pensée et la prière aux célébrations célébrées dans le diocèse).

*DES TEMPS PRIVILEGIES:

- Les grands rassemblements diocésains...
- Les Grands Pardons qui rayonnent sur toute une région et aussi les Troménies.
- Les Pèlerinages diocésains...
- Un jour au choix par secteur...

*LES LIEUX PRIVILEGIES dans le diocèse:

- Les cathédrales de Quimper et Saint-Pol-de-Léon;
- L'Eglise Abbatiale St Gwénolé, Landévennec;
- Les sanctuaires de Rumengol et du Folgoët.

* DES GESTES: En plus de la participation au sacrement de la Réconciliation et de la Pénitence avec accusation individuelle qui demande une redécouverte dans la foi du sens du péché et de la médiation de l'Eglise, sont particulièrement recommandés, dans l'esprit de l'Année Sainte,

- des gestes concrets de réconciliation personnels et collectifs sur le plan des relations humaines comme sur le plan ecclésial: chacun s'efforcera d'en discerner l'importance et la possibilité, même au prix d'un sacrifice d'amour-propre;

- une sympathie fraternelle envers ceux qui sont dans des situations de "réconciliation impossible";

- des gestes d'accueil et de partage avec les plus défavorisés, si facilement laissés pour compte, nous souvenant, comme le rappelait saint Paul aux Corinthiens, de "la générosité de notre Seigneur Jésus-Christ qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre, pour nous enrichir de sa pauvreté".

* * *

"OUVREZ LES PORTES AU REDEMPTEUR". Le salut nous est toujours offert, mais aujourd'hui l'appel à nous laisser réconcilier se fait plus pressant, car plus urgente est l'oeuvre à accomplir pour "sauver" aussi notre monde en grand péril. L'Eglise ne sera pleinement signe et artisan de ce salut que dans la mesure où les chrétiens seront pleinement "sauvés" et se mettront généreusement au service de leurs frères: "Je vous ai donné l'exemple pour que vous fassiez, vous aussi, ce que j'ai fait pour vous" (Jn 13)

Plougonvelin et son passé.

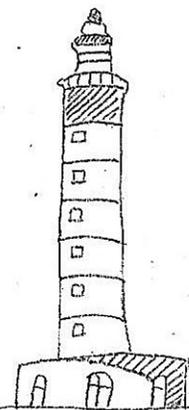
A l'approche de la nuit, le phare de Saint Mathieu impose sa présence par le faisceau lumineux qui balayera inlassablement l'espace terrestre et maritime jusqu'au lendemain matin.

D'une hauteur de 31 mètres, sa lanterne est installée à 56 mètres au-dessus du niveau de la mer aux plus hautes mers. Toutes les 15 secondes, les navigateurs perçoivent son éclat blanc jusqu'à 29 miles (environ 53 kms) par visibilité météo favorable.

L'allumage de "feux" à St Mathieu est séculaire. Le moine Dom LETORT, vers 1681, s'exprime ainsi: "Au milieu de l'Abbaye est une citadelle ou haute tour carrée, au sommet de laquelle était autrefois la lanterne où l'on allumait un feu pour diriger les navigateurs, et, pour l'entretien de ce feu, on avait attribué aux moines le droit de bris et d'autres droits sur les navires qui abordaient sur cette côte". Ce "droit de bris", concédé à l'abbaye en 1157 par le Comte Hervé de Léon, fut confirmé en 1390 par le Duc de Bretagne JEAN II et le 24 janvier 1498 par le Roi de France CHARLES VIII, premier mari d'Anne de Bretagne. On voit encore aujourd'hui les vestiges de la tour carrée, au nord du choeur de l'Eglise abbatiale.

Il faudrait plusieurs "KANNADIG" pour détailler la longue histoire des "feux" installés à St Mathieu. Etalée sur plusieurs mois, elle perdrait de son intérêt, aussi nous nous bornerons à donner ici quelques explications en assurant les lecteurs qu'ils pourront voir un jour, dans la salle d'expositions de la pointe St Mathieu, l'ensemble de nos découvertes sur ce sujet.

Un "feu" étant allumé à St Mathieu depuis des siècles, nous avons recherché la justification de cette initiative des moines, et relevé principalement



l'importance exceptionnelle du trafic maritime le long des côtes du Léon, qu'il s'agisse de commerce, de pêche, ou d'activité militaire, ainsi que les grandes difficultés procurées aux navigateurs par la présence d'îles et d'écueils, la violence des courants, les fortes houles, la brume ou le crachin.

Ainsi, pendant les années comprises entre 1426 et 1896 se produisirent au moins 181 naufrages et échouages à l'intérieur d'une zone délimitée par la Pointe de Corsen, la côte Est d'Ouessant, les Pointes de Pen Hir et des Capucins en presque île de Crozon, et le Grand Minou.

Ces mêmes raisons justifient encore aujourd'hui les 748 ouvrages de "sécurité en mer" gérés et entretenus par le Service des Phares et Balises du Finistère.

A Plougonvelin, nous savons qu'un phare ne sert pas à "éclairer la mer". Ce n'est pas un lampadaire. Les phares, les balises, les amers... font partie des éléments qui permettent aux navigateurs de déterminer leur position exacte, de jour comme de nuit, d'éviter ainsi les écueils et autres dangers fixes, de vérifier la route à suivre.

C'est la perception de l'éclat lumineux et la durée de l'occultation qui permettent de distinguer les phares entre eux. Ainsi, l'été prochain, nous pourrions reconnaître, de la Pointe St Mathieu, du Sud-Est au Nord-Ouest, en passant par l'Ouest :

- *LE TOULINGUET: 3 signaux blancs successifs (1 long et 2 courts), durée du cycle 12 secondes.
- *LA VIEILLE: 3 signaux blancs successifs (1 long, 1 court et 1 long) durée du cycle 12 sec.
- *L'ILE DE SEIN: 4 éclats blancs groupés toutes les 25 secondes.
- *AR MEN: 3 éclats blancs groupés toutes les 20 sec.
- *LES PIERRES NOIRES: 1 éclat rouge toutes les 25 sec.
- *LA JUMENT: 3 éclats rouges pour une période de 15 sec.
- *KEREON: 3 signaux rouges successifs (1 long, 1 court et 1 long), durée du cycle 24 secondes.
- *LE STIFF: 2 éclats rouges pour une période de 20 sec.
- *MEN CORN: 3 scintillements toutes les 5 secondes.
- *KERMORVAN: 1 éclat blanc toutes les 5 secondes.

Jusqu'à l'édification du phare actuel, le "feu" fut donc allumé au sommet de la tour carrée de l'abbaye qui, semble-t-il, s'élevait à 35 mètres au-dessus de la mer et servait aussi de clocher à l'église. Elle fut réduite en hauteur en 1835 pour permettre le passage du faisceau lumineux du nouveau phare.

Sur une gravure datée de 1691 figurent les détails du brasier à charbon source de l'éclairage, ainsi d'ailleurs que le dessin très succinct de la pierre sculptée, aujourd'hui déposée au sol, portant les armes d'une branche de la famille du Châtel.

En 1693, l'Ingénieur des GRASSIERES expérimenta un dispositif d'éclairage à huile "consistant en une cage vitrée placée au sommet de la Tour et contenant trois rangs de lampions superposés, deux de six et un de trois". Par mesure d'économie on prévoyait que les feux ne devaient être allumés "qu'en hiver, par les nuits très noires, et lorsque les vaisseaux du roy étaient dehors".

Le système d'éclairage ... n'éclairant pas, des modifications furent apportées en vue d'améliorer son efficacité, et des huiles d'origines diverses: poisson, olive, etc... expérimentées. EN VAIN.

Par ailleurs, en 1631 l'administration royale ayant retiré à son profit (en réalité celui du Cardinal de Richelieu: grand maître chef et surintendant général de la navigation et du commerce en France) les droits accordés aux moines en 1157 en compensation de l'entretien du feu, ceux-ci laissèrent à celle-là le soin de l'entretien.

En raison de multiples péripéties scientifiques et administratives, le feu ne fût plus allumé que par épisodes. Dans la nuit du 11 au 12 mars 1750 un coup de vent démolit la lanterne. Elle fût heureusement remise en place, et les expériences se poursuivirent. Enfin, dans les premiers jours de mars 1773, les résultats dépassèrent toutes les espérances. A la grande satisfaction des navigateurs "le feu s'aperçoit en mer de 4, 5, et même 6 lieues (entre 22 et 34 kms) lorsque les nuits sont très obscures et que l'air est très net". Son mode d'éclairage, la lampe à huile, était celui qui remplaçait progressivement les feux

de charbon encore en usage dans d'autres phares.

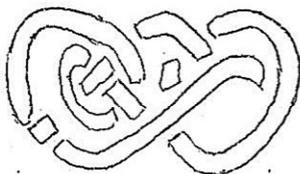
Les perfectionnements successifs des systèmes d'éclairage résultèrent des travaux de savants: LE MOYNE, qui inventa une pratique consistant à faire tourner sur un axe vertical 4 lampes à huile attachées en croix; ARGANT, qui mit au point une lampe à mèche cylindrique; TEULERE, qui oeuvra sur les réflecteurs de lumière, et principalement Augustin FRESNEL, promoteur des techniques modernes d'éclairage et dont on nous apprend que "tout ce qui dans le monde porte aujourd'hui le nom de phare procède directement de ses découvertes".

Bénéficiant de ces progrès, l'administration responsable des phares regrettait de ne pouvoir, en raison de son état décrépit, surélever de plusieurs étages la Tour de l'Abbaye. La construction d'un phare fut donc mise à l'étude. Mis en chantier en 1830 cet ouvrage, celui que nous connaissons, fut inauguré le 15 juillet 1835.

NOTE: le phare le plus ancien qui nous soit connu est la Tour de SIGEE, en Asie Mineure, dont la construction paraît remonter au VIII^{ème} siècle avant Jésus-Christ, mais on cite plus volontiers celui élevé sur l'île PHAROS à l'entrée d'ALEXANDRIE (Egypte) au III^{ème} siècle avant J.C., dont le nom survit dans le mot phare.

En France, les chroniques du Moyen Age font état de la construction, à BOULOGNE, vers 500 de notre ère, d'une tour d'éclairage qui subsista jusqu'en 1644. Il reste les phares anciens de CORDOUAN (à l'entrée de la Gironde) dont les travaux de construction commencèrent vers 1584; des BALEINES (île de RE); de CHASSITON (île d'OLERON); du STIFF (île d'OUessant); du CAP FREHEL (côte Nord Bretagne) élevés à la fin du XVII^{ème} siècle.

Jacques RONGIER.



=====

A PROPOS	Vous trouverez avec le présent bulletin (... sinon, à l'Eglise...) une enveloppe et un tract concernant la COLLECTE du DENIER du CULTE, qui se fait chaque année dans toutes les paroisses; à Plougonvelin elle se fait au cours du 3 ^{ème} trimestre.
DU DENIER	
DU CULTE.	

=====

Vous lirez attentivement le tract... et vous comprendrez l'appel de Mgr l'Evêque, concernant l'aide matérielle et le soutien fraternel de ceux qui s'estiment solidaires de l'action de l'Eglise diocésaine ou qui recourent à ses services.

L'an dernier vous avez fait un gros effort, tenant compte de l'évolution des prix! Je vous en remercie chaleureusement, comptant à nouveau sur votre générosité. Pour vous aider à mieux comprendre ce qu'est le DENIER du CULTE vous pourrez prendre à l'Eglise le DOSSIER présenté par l'Episcopat de France: "Le Denier du Culte permet aux prêtres de vivre". Ce dossier est mis gratuitement à votre disposition: il serait bon que chaque famille en prenne connaissance.

Si vous êtes de ceux qui veulent vivre leur foi en Eglise... si vous voyez l'utilité de la présence d'un prêtre parmi vous, vous tiendrez certainement à participer à la collecte... Si vous pensez que la présence et l'action d'un prêtre n'ont aucune raison d'être, veuillez excuser ma démarche et croire que je respecte votre opinion.

Votre participation reste libre; votre offrande, vous pouvez la faire parvenir par l'enveloppe ci-incluse, ou par toute autre enveloppe, que vous pourrez déposer, à l'église, dans la corbeille de quête, ... ou au presbytère ... ou me la remettre au gré de nos rencontres ... ou encore par chèque bancaire, ou chèque postal: M. le Recteur de la Paroisse de Plougonvelin, C.C.P. 2 380. 85 K RENNES.

A chacun de vous, je dis "MERCI" au nom de toute l'Eglise.

Jean Plantec
Recteur.

Une fois de plus, je sollicite votre aide avec confiance, selon la mesure de vos possibilités et de votre générosité, et je vous assure de ma reconnaissance.

Mgr BARBU.

Communion Solennelle le Jeudi et Profession de Foi

le Jeudi
12 mai
ASCENSION

Cathy	BIZIEN	Vincent	BLEUNVEN
Catherine	FLOCH	Christophe	CLOCHON
Brigitte	LANNUZEL	Daniel	COADOU
Monique	LE GAC	Yannick	FLORENTIN
Lydia	QUEFFELEC	David	GOUEREC
Sylvie	QUELLEC	Joël	LAMOUR
Karine	QUEMENEUR	Benoît	LANNUZEL
		Pierre-Yves	LARS
		Erwann	LE GUEN
		Jean-Jacques	LEQUEUX
		David	SALIOU

Fête Eucharistique des Enfants du C.E.2 le dimanche 15 mai

Violaine	BREHIER	Xavier	ABILY
Cécile	COMBOT	Stéphane	BLEAS
Isabelle	FLOCH	Arnaud	CLOCHON
Isabelle	GOARZIN	Jean-Luc	COADOU
Carole	GYDE	Audrey	GEFFROY
Sandrine	LAMOUR	Yves	LANNUZEL
Sandrine	LE BRIS	Stéphane	LEBERTE
Sandrine	LE DEUN	David	LE GUEN
Delphine	LE MOIGN	Erwann	PERHIRIN
Armelle	QUEMENEUR	Jérôme	PERROT
Sophie	QUINQUIS		
Séverine	SALIOU		

Bartèmes - Le 12 mai: Christelle MERCER et Nadège-Laure MERCER, filles de Bruno et de Christine Lequeux, 2 Impasse de la Détente.

Mariages

Le 14 mai: Jacques-Michel-Marie GOURMELON, Brest, et Nicole-Annie BELLEC, 12, Rue de Bertheaume.

Le 11 juin: Denis-Mario GENTIL, Le Conquet, et Sylvie-Florence-Dominique CARADEC, Gorrékéar.

Le 25 juin: Hervé MENGUY et Régine ROBERT, 30 Boulevard de la Mer.

Le 25 juin: Guy ANDRE, Le Conquet, et Dominique MICHEL, 6 Rue des Bruyères.

Décès - Le 3 mai: Madame NANCOU, née Marie-Yvonne LAMOUR, 81 ans, Rue du Plateau.

Le 10 mai: Jean-François-Marie CHARDONNET, époux de Marie-Louise LARS, 72 ans, 30 Rue Saint-Yves.

Le 23 mai: Yves-Marie LARS, époux de Catherine BREHIER, 76 ans, , 6 Rue de Bertheaume.

Le 30 mai: Madame RAGUENES, née Marie-Philomène L'EVEN, 85 ans, Goasmeur.

NAISSANCE. - Le 14 mai, LOIG est né au foyer de Sylvie et Bernard IMBERT, 44, rue du Château, MISSILLAC 44160. Meilleurs vœux.

AMIS DE St MATHIEU. Le 23 juillet, à 21 hrs, à la chapelle N.D. de Grâce, à St Mathieu, concert de musique classique et moderne, par le QUINTETTE à VENT de la MUSIQUE des EQUIPAGES de la FLOTTE de BREST.-Entrée: 20 frs: prix modeste afin de permettre l'accès au plus grand nombre.

Le samedi 6 août, en soirée, à la Salle Communale, sera présenté et commenté un film sur l'histoire et l'actualité du MYSTERE de N.D. du FOLGOET.

U. S. P. L'on ne saura trop dire l'incontestable succès obtenu par le 3^{ème} tournoi international "CADET", qui a vu la victoire des Belges d'ANDERLECHT face au STADE BRESTOIS (1-0). Un grand bravo aux organisateurs et aux participants... et à l'ANNEE PROCHAINE

COMITE DES FETES. Le 13 juillet, RETRAITE AUX FLAMBEAUX (à partir du bourg) et FEU d'ARTIFICE au TREZ-HIR.

HUMOUR, Isidore, fatigué par l'exercice, regagne la caserne en traînant les pieds. Le sergent, s'étant aperçu de sa difficulté, lui propose de passer à la queue de la colonne... Isidore s'y rend et revient aussitôt en disant: - J'y suis allé, sergent, mais il y avait déjà quelqu'un.

* Quel est le comble pour un rusé? - D'aller à bicyclette, car il se roule lui-même.